



CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL du Maine et Loire

GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 21 SEPTEMBRE : UNIS ET DÉTERMINÉS POUR STOPPER LES ORDONNANCES DE RÉGRESSION SOCIALE ! AMPLIFIONS L'ACTION !

La forte journée de mobilisation unitaire du 12 septembre a démontré la détermination des salariés, jeunes, retraités qui exigent le retrait de la réforme du Code du travail par ordonnances

Ces ordonnances prolongent et aggravent la loi El Khomri dont nous continuons à demander l'abrogation.

L'inversion de la hiérarchie des normes (*c'est-à-dire la possibilité pour les patrons d'imposer aux sections syndicales d'entreprise, en usant du chantage de l'emploi, la signature d'accords au rabais comprenant des dispositions moins favorables que les conventions collectives ou le Code du travail*) est poussée jusqu'au bout. **C'est, de fait, la disparition de toute norme.**

L'individualisation complète du contrat de travail est une revendication patronale destinée à faire baisser le « coût du travail » et faciliter les licenciements pour, paraît-il, faciliter les embauches. Et bien entendu, en échange, le MEDEF se refuse à tout engagement de création d'emplois.

Les salariés du public sont aussi concernés : au nom de l'équité, il faudra demain casser les statuts et aligner le public sur un privé précarisé.

Pour les jeunes c'est l'assurance de lendemains encore

plus difficiles pour l'entrée dans la vie professionnelle.

Des sondages le confirment : 60 % des Français partagent les certitudes des organisations syndicales et estiment que les ordonnances vont accentuer la précarité des salariés.

Salariés, retraités, étudiants, personne n'est épargné : baisse des APL, augmentation de la CSG, suppression de 100 000 emplois aidés, annonce de 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique...

Le 22 septembre, le conseil des ministres examinera les ordonnances de la « loi travail XXL ».

Nous désirons le respect des salariés, des jeunes plutôt que de subir des propos méprisants, insultants. Des propos indignes d'un chef d'État.

Nous invitons les salariés à se réunir dans les entreprises, services et établissements avec nos syndicats pour décider des formes d'actions permettant de se faire entendre ! (Assemblées générales, débrayages, grèves...)

Les organisations syndicales de Maine-et-Loire CGT - CFTC - FO - FSU - Solidaires - UNEF et UNL revendiquent :

- le retrait des ordonnances Macron-Gattaz
- de nouveaux droits pour les salariés et un code du travail protecteur.

Elles appellent les salariés actifs, chômeurs, retraités, les étudiants et les lycéens à la grève et aux manifestations intersyndicales le jeudi 21 septembre

Le 21 septembre, salariés du privé comme du public, étudiants, lycéens, tous en grève et aux manifestations :

Angers :
11 h
place Leclerc

Cholet
10 h 30
place Travot

Saumur
10 h 30
place Bilange

Segré
11 h
Rd Pt super U
(barrage filtrant)

Le 21 septembre, les salariés de la protection de l'enfance, durement touchés par des décisions du Conseil départemental qui mettent en cause 450 postes, se rassembleront et manifesteront à Angers à l'appel de leur intersyndicale.

La fin de la manifestation intersyndicale pour le retrait des ordonnances rejoindra celle des salariés de la protection de l'enfance à 13 h place du Ralliement.

Angers, le 18/09/2017